



Le pont et le Moulin Goujon

© CDRP91

PATRIMOINE

JANVILLE-SUR-JUINE

Janville fut autrefois un hameau de la paroisse Notre-Dame-d'Auvers. En 1897, Janville comptait 632 habitants. Son histoire est étroitement mêlée à celle des seigneuries de Lardy et de Bouray. Par la loi du 8 juin 1889, Janville est érigée en commune et lui sont attribués 1 251 hectares comprenant le hameau de Gillevoisin et son château. Tout fut à construire, école, mairie, église... Le patrimoine de Janville est riche de ses lavoirs, et même d'un ancien port puisque la Juine fut rendue navigable en 1676 pour approvisionner Paris en blé, vin, sel... Mais la construction des

moulins rendit cette activité de plus en plus problématique, source de conflits inévitables entre les bateliers et les meuniers.



Le dolmen de la Pierre Levée à Janville-sur-Juine

© CDRP91

GÉOGRAPHIE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « ENTRE JUINE ET RENARDE »

Située dans le **Sud de l'Essonne**, à **40 km de Paris**, la CCEJR est riche de la diversité de ses **16 communes**. Elles s'inscrivent toutes entre vallées et plateaux agricoles, entrecoupés de coteaux boisés. Il n'en faut pas plus pour obtenir un paysage changeant au

riche patrimoine architectural et environnemental où il fait bon vivre.



En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technicité (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents liés à la configuration des lieux).
Cotation : 1-Facile ; 2-Assez facile ; 3-Peu difficile ; 4-Assez difficile ; 5-Difficile.



Au fil du grès



3h
10,3km



Partez à la découverte du patrimoine janvillois, son château, ses fermes beauceronnes, son pont et son moulin, sans oublier son dolmen - bonne promenade !

SITUATION

Janville sur Juine, au sud d'Arpajon par la D 449 et la D 17

PARKING

mairie de Janville



Code de balisage PR®

FFRandonnée

— Bonne direction

↔ Changement de direction

✗ Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Château de Gillevoisin
- Dolmen de la Pierre Levée
- Pont et moulin de Goujon



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Dourdan : château ^{xiii}, musée, porte Renaissance, église Saint-Germain l'Auxerrois ^{xiv} et ^{xvi}, grenier à sel ^{xviii}
- Etampes : musée, églises, tour de Guinette, maisons anciennes
- Chamarande : château et parc
- Etréchy : église, vestiges préhistoriques
- Bouray-sur-Juine : musée des vieux métiers

BALISAGE

jaune

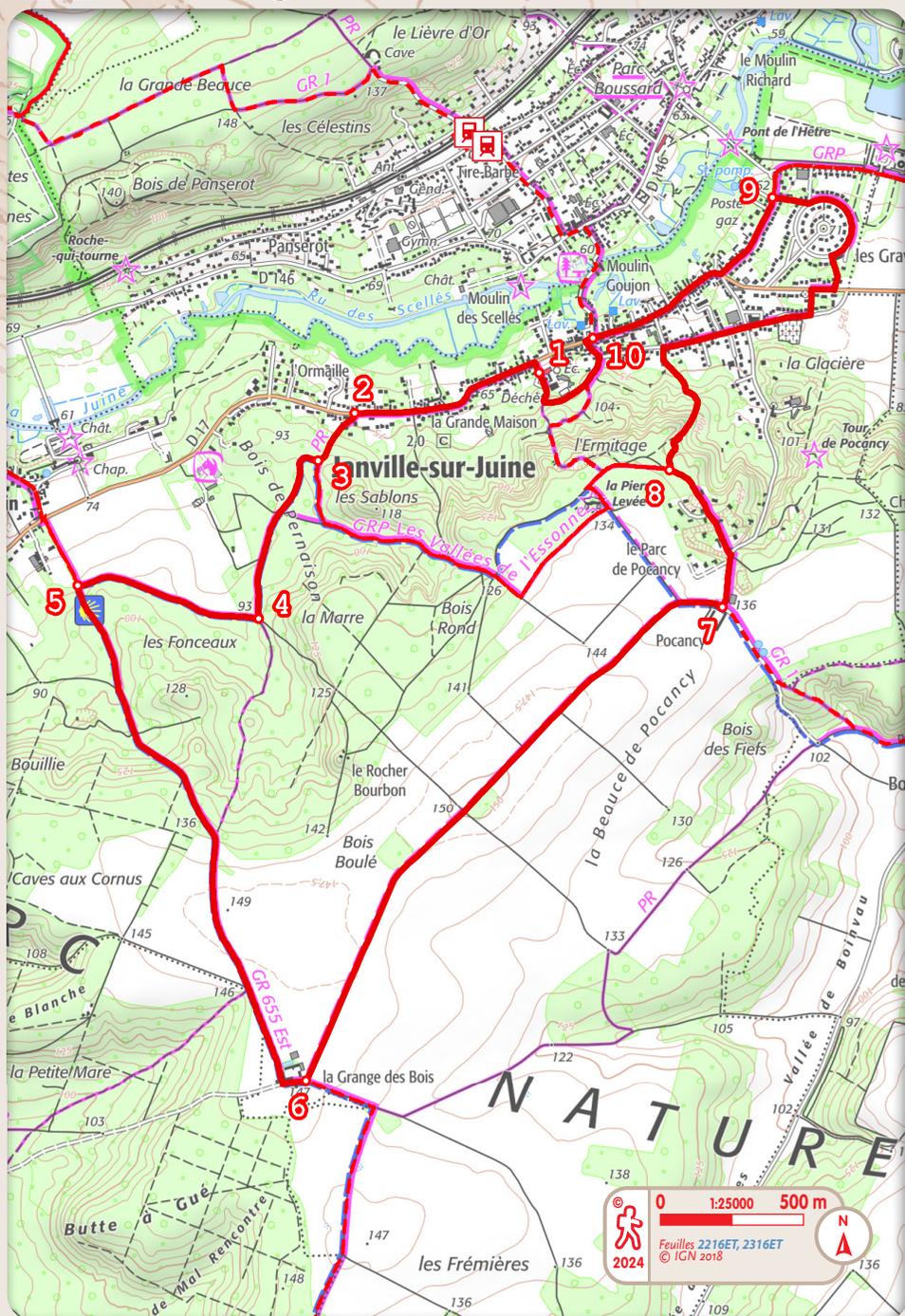


- Communauté de Communes Entre Juine et Renarde : 2 rue des Hêtres Pourpres, 91580 Étréchy, 01 83 63 70 90, www.entrejuineetrenarde.org/.
- CDT de l'Essonne : 19 rue des Mazières, 91000 Évry, 01 64 97 36 91, www.tourisme-essonne.com.



Comité

- Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Essonne : MDCCS, 62 bis boulevard Charles-de-Gaulle, 91540 Mennecy, www.rando91.com.



- 1** Descendre du parking vers la Grande Rue (D 17), l'emprunter vers la gauche. Continuer cette rue qui devient la rue d'Auvers Saint-Georges.
- 2** Prendre à gauche le chemin des Plaines.
- 3** Prendre à droite et continuer tout droit.
- 4** Prendre à droite le chemin de Gillevoisin qui longe le champ.
> Vous avez la possibilité de rejoindre le château de Gillevoisin en prenant à droite et en suivant le GR® 655 (balisage blanc-rouge) : traverser la D 17 avec précaution, poursuivre en face et tourner à droite pour rejoindre le château (plaque sur l'histoire de celui-ci).
- 5** Tourner à gauche et poursuivre jusqu'à atteindre la ferme de la Grange des Bois.
- 6** Tourner à gauche à la ferme et encore à gauche après celle-ci en direction de la ferme de Pocancy.
👁 > 150 m avant la ferme, prenez à gauche le chemin qui vous mènera au dolmen « La Pierre Levée »
- 7** Tourner à gauche à la ferme puis à nouveau à gauche pour prendre la rue des Plaquières.
- 8** À la clairière, prendre le chemin à droite pour rejoindre la rue des Cagettes. L'emprunter à droite, traverser la rue de la tour de Pocancy et poursuivre par la rue Alexandre-Thorin jusqu'à une sente à gauche entre les N° 27 et 29. Vous arrivez sur la rue Joliot-Curie, traverser et partir vers la droite pour emprunter à gauche une nouvelle sente entre les N° 23 et 25. Au débouché sur la rue Ambroise-Paré, prendre celle-ci vers la droite, vous longez un terrain de pétanque sur votre droite puis le mur d'enceinte du château de Mesnil-Voisin. Poursuivre par la rue Ambroise-Paré jusqu'au sentier des Gravières sur la droite ; le suivre jusqu'à la rue de Bouray.
- 9** Prendre à gauche la rue de Bouray pour rejoindre la Grande Rue. Poursuivre dans celle-ci pour atteindre la Maison des Associations et le Corps de Garde [👁 > En chemin, deux lavoirs et les berges des anciennes baignades (plots de jalonnement au sol)].
> Possibilité de prendre à droite la rue de Goujon afin de voir le pont et le moulin de Goujon (plaque sur l'histoire de ces bâtiments). Revenir sur vos pas, et avant de reprendre la Grande Rue prendre à droite le passage de la Pompe pour atteindre le lavoir du même nom. Traverser la Grande Rue, pour reprendre la rue des Cagettes
- 10** Tourner à gauche dans la rue des Cagettes puis à droite sur le boulevard Charles Leclère, et contourner la mairie pour rejoindre le parking.